

Après le DUT GTE

Après l'obtention du DUT, 3 possibilités s'offrent aux diplômés :

L'entrée dans la vie active :

En tant que techniciens en bureau d'études, dans les entreprises de production, de transport, de distribution d'énergie, chez les constructeurs de matériels, dans des organismes de contrôle, de conseil ou d'expertise, dans les collectivités locales.

- Licence générale (admission en 3ème année) : Mécanique énergétique, sciences et techniques de l'ingénieur, génie de l'habitat...

- Licence professionnelle : Energie et génie climatique, efficacité énergétique et énergies renouvelables, technologies avancées appliquées aux véhicules...

- Ecoles d'ingénieurs : Réseau Polytech, INSA, écoles des Mines, école nationale supérieure de mécanique et d'aéronautique...

- Master (après une licence 3) : Mécanique, énergétique et environnement, professionnel spécialité aéronautique...